Chronique des activités archéologiques de l'École française de Rome
Italie centrale | 2015

Vigna Barberini (Palatin, Rome)

Campagne de fouilles 2014

Françoise Villedieu

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/cefr/1323
DOI : 10.4000/cefr.1323
ISSN : 2282-5703

Éditeur
École française de Rome

Référence électronique
Françoise Villedieu, « Vigna Barberini (Palatin, Rome) », *Chronique des activités archéologiques de l'École française de Rome* [En ligne], Italie centrale, mis en ligne le 16 février 2015, consulté le 01 mai 2019.
URL : http://journals.openedition.org/cefr/1323 ; DOI : 10.4000/cefr.1323

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

© École française de Rome

Vigna Barberini (Palatin, Rome)

Campagne de fouilles 2014

Françoise Villedieu

1 Le Grand prix d'archéologie 2013 attribué à l'équipe de la Vigna Barberini par la Fondation Simone et Cino del Duca sur proposition de l'Institut de France a permis de reprendre les recherches sur le site, après une interruption de trois ans. L'intervention a été réalisée dans le cadre d'une concession « per scavo e ricerche » accordée par le MiBACT à l'École française de Rome[1] et elle a bénéficié de la collaboration de deux représentants de la SSBAR, G. Morganti et I. Sciortino[2]. En conformité avec la règlementation en vigueur, il a été fait appel à la collaboration d'un « directeur des travaux », A. Giovannoni, à celle d'un « coordinateur de la sécurité », M. Leante ; les travaux de mise en sécurité ont été confiés à l'entreprise Blasi, qui est intervenue également pour dégager à la pelle mécanique les nouveaux espaces intégrés à l'aire de fouille et pour assurer l'évacuation des déblais[3]. La fouille, qui s'est déroulée du 19 mai au 1er août, puis du 1er septembre au 10 octobre, a été effectuée par une équipe composée de dix archéologues expérimentés, de deux architectes, de deux topographes stagiaires, d'une anthropologue, d'une photographe et avec la participation de quarante-huit étudiants stagiaires[4].

2 L'enquête, centrée cette année sur l'édifice néronien mis au jour en 2009, avait pour objectif principal de tenter de retrouver de nouveaux éléments susceptibles de préciser les caractéristiques architecturales de ce bâtiment, sa destination et son fonctionnement. Dans ce but, et en tenant compte des moyens financiers disponibles, il avait été décidé d'étendre l'espace exploré vers le nord, ainsi que vers l'est, et de poursuivre la fouille dans le secteur central partiellement dégagé précédemment.

3 Au nord, l'intégration d'un nouvel espace mesurant 5,50 m sur 6 m a conduit à analyser des restes relatifs à l'occupation du site depuis l'époque contemporaine jusqu'à celle de Néron. Dans le secteur oriental, où une tranche importante de la même séquence stratigraphique avait déjà été traitée en 2010, il a fallu d'abord enlever le remblai introduit par la Surintendance pour reboucher cette partie du chantier[5], avant de reprendre la fouille à partir des niveaux sévériens. Dans la partie centrale du chantier, l'équipe s'est concentrée d'abord sur une très grande fosse moderne (US 8608), puis nous

avons analysé des strates de la fin du I^er^ et du début du II^e^ siècle qui s'étaient affaissées et ont donc été retrouvées bien en dessous de leur position originelle, avant d'achever de dégager le 1^er^ étage de l'édifice néronien.

4 L'exposé des résultats, illustré par le plan fig. 1, rétablit la succession chronologique des événements.

Fig. 1 – Plan des principales constructions mises au jour.

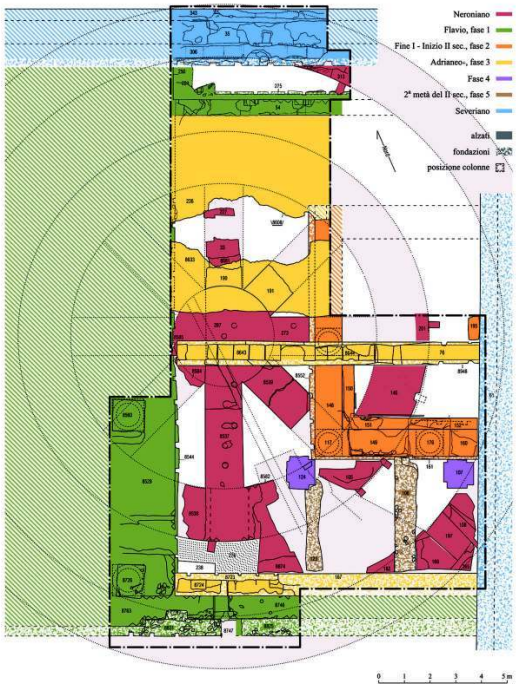

N. André (CNRS-IRAA) et S. Mencarelli.

L'édifice néronien

5 L'extension de la fouille vers le nord et vers l'est a permis de dégager deux tronçons d'une maçonnerie qui dessine un deuxième anneau entourant le corps cylindrique identifié en 2009[6]. La face interne de ce second anneau dessine un cercle de 22 m de diamètre ; son épaisseur, en revanche, n'est pas connue à ce jour. En tenant compte de la position de l'ensemble par rapport aux soutènements flaviens, nous estimons toutefois que la largeur totale de l'édifice devrait se situer entre 26 et 28 m.

6 Au nord, ce mur (n° 313 : fig. 2) a été coupé d'abord par le mur 54 d'époque flavienne (phase 1), puis par l'égout sévérien (n° 35).

Fig. 2 – Le tronçon n° 313 appartenant à l'anneau externe de l'édifice néronien.

Cliché Ch. Durand (CNRS-CCJ).

7 Le sommet de 313 porte des traces de démolition indiquant qu'il se développait encore au-dessus du niveau conservé. Sous ce dernier est présent un bloc de travertin pour partie ennoyé dans la maçonnerie et qui se détache de celle-ci en formant une sorte de corbeau sur environ 0,40 m.

8 Sur le court tronçon dégagé, la maçonnerie est interrompue par deux décrochements successifs qui se matérialisent sous la forme d'un premier parement vertical habillant la tranche du mur, auquel succède un plan horizontal, suivi bientôt par un second parement vertical (non visible sur la fig. 2) qui se développe vers le bas. On ignore si ces décrochements affectaient la maçonnerie de l'anneau externe sur toute son épaisseur.

9 Sur le parement sont présentes des cavités, de forme carrée et peu profondes, aménagées dans un deuxième temps, après la construction du mur. Ces creusements sont comparables à ceux qui avaient été observés en 2010 sur la face externe du premier mur annulaire, au sud de l'édifice.

10 Dans le secteur oriental de la fouille, on retrouve un segment de mur (n° 108) dont la face parementée se situe sur le même cercle de 22 m de diamètre que la face interne du mur 313 (fig. 3). À cet élément est lié un mur dans lequel est fixé un bloc de travertin. Ce dernier étant cassé, il n'est pas possible d'affirmer qu'il s'agit d'un dispositif semblable à celui qui vient d'être décrit.

Fig. 3 – Autre tronçon du mur annulaire externe dégagé dans le secteur oriental de la fouille.

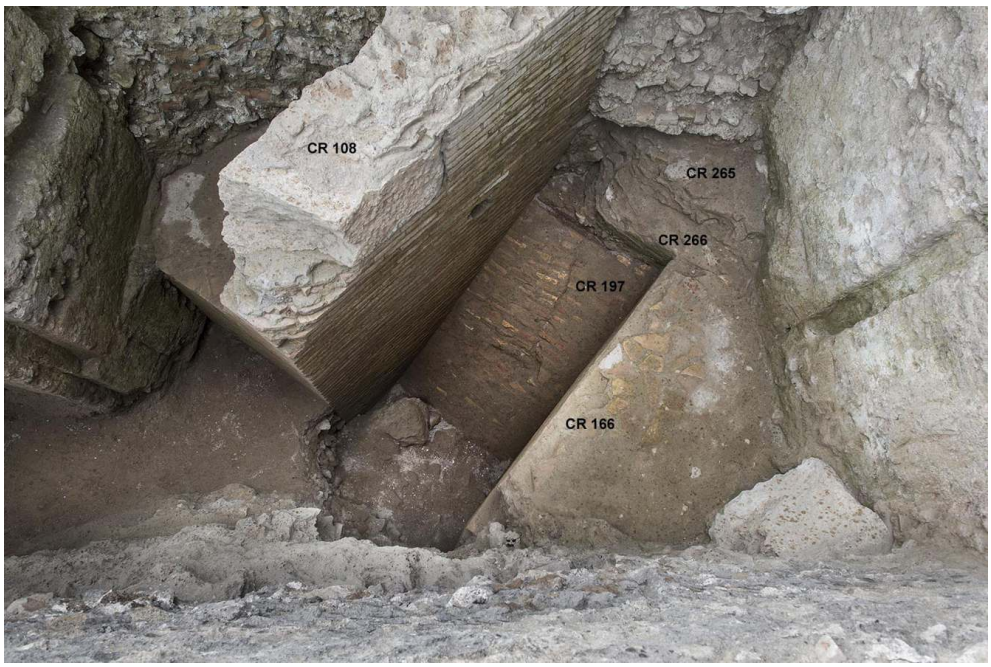

Cliché Ch. Durand (CNRS-CCJ).

11 Le mur 108 délimite un plan incliné (n° 197) encadré sur deux autres côtés par les murs 265/6 et 166. À son extrémité, ce dernier change légèrement d'orientation et nous supposons qu'il allait rejoindre le mur annulaire interne en dessinant la limite orientale de l'appendice 8874. On relève dans ce secteur des traces de reprises ou de changement de parti en cours de chantier.

12 Les quatre tronçons du mur annulaire interne (n° 105, 146, 201 et 228 ; sur la fig. 1, ce dernier apparaît en pointillés sous le pavement 236) mis au jour en 2014 confirment la restitution d'une structure dont la circonférence dessine un cercle de 16 m de diamètre (fig. 4).

Fig. 4 – Vue orientée d'est en ouest du secteur du bassin de la période 2 / phase 2.

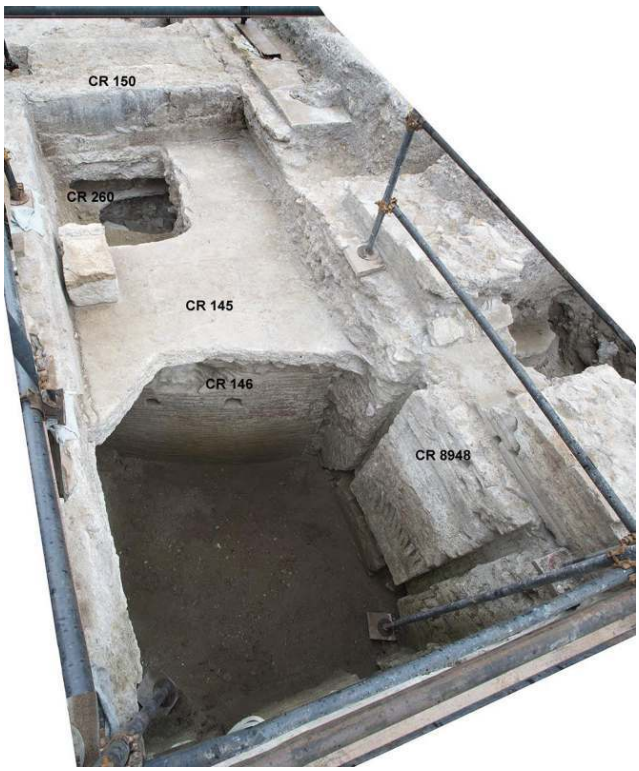

Sur ce cliché apparaissent : le mur 150 du bassin ; la conduite 260 attribuée à la phase 1 de la période 2 ; le fond du bassin (n° 145) ; un tronçon du mur annulaire néronien (n° 146) ; la fondation d'un mur de la phase 3 de la période 2 (n° 8948).

Cliché Ch. Durand (CNRS-CCJ).

13 Le massif 8874 mis au jour à partir de 2010 se développait entre les deux murs annulaires, auxquels il était lié. Sa démolition, entreprise au moment de l'abandon du bâtiment, commença par le flanc oriental, où elle fut plus radicale que sur le côté opposé. Il est certain maintenant que cette intervention a eu pour but de dégager et récupérer des pièces métalliques qui étaient fixées dans la maçonnerie : les empreintes de ces objets sont maintenant nombreuses et, en outre, trois d'entre eux ont été retrouvés en place, cassés dans deux cas, intact dans un autre. Ce dernier est un cavalier en fer, qui permet d'identifier deux empreintes reproduisant des formes similaires (fig. 5).

Fig. 5 – Élément en fer (cavalier) resté fixé dans la maçonnerie.

Cliché EFR inv. CRS-062_DSC0124.

14 Les deux autres pièces sont des fragments de barres de fer de profil rectangulaire (fig. 6). Cinq empreintes correspondent certainement à des objets identiques, mais ce rapprochement n'est que vraisemblable pour plusieurs autres.

Fig. 6 – Fragment d'une barre de fer encore en place dans la maçonnerie néronienne.

Cliché Ch. Durand (CNRS-CCJ).

15 Bien que les traces soient devenues plus nombreuses et plus claires, nous ne sommes pas parvenus encore à restituer l'aménagement auquel appartenaient ces pièces métalliques. Il est possible toutefois d'écarter définitivement l'idée que ces objets aient pu jouer un rôle structurel ou statique dans la construction et il s'agit donc indubitablement de restes d'un mécanisme.

16 À l'ouest du massif 8874 avait été identifié un espace de service qu'une porte pratiquée dans le mur annulaire interne met en communication avec l'étage supérieur de la « tour ». En 2014, la fouille a mieux dégagé la fosse maçonnée n° 238, aménagée dans le sol de cet espace et coupée au sud par une fondation postérieure (n° 8825), sans atteindre toutefois une profondeur importante car la présence d'une fondation en surplomb rend la situation dangereuse. Dans l'angle nord-est de cette fosse se conserve partie d'une barre en fer horizontale.

17 L'enlèvement du remblai post-néronien à l'intérieur du mur annulaire a fait apparaître le palier supérieur d'un escalier hélicoïdal installé au cœur du pilier central (fig. 7). 61 marches conduisent, à partir de là, au rez-de-chaussée de la tour et en les empruntant, nous avons été en mesure d'estimer à plus de 12 m la hauteur de ce niveau inférieur de la tour et donc à environ 18 m la hauteur totale de cette dernière.

Fig. 7 – La porte et le palier supérieur de l'escalier hélicoïdal aménagé dans le pilier central.

Cliché Ch. Durand (CNRS-CCJ).

Fig. 8 – Coupe représentant les parties de l'édifice néronien mises au jour actuellement et celles qui peuvent être restituées.

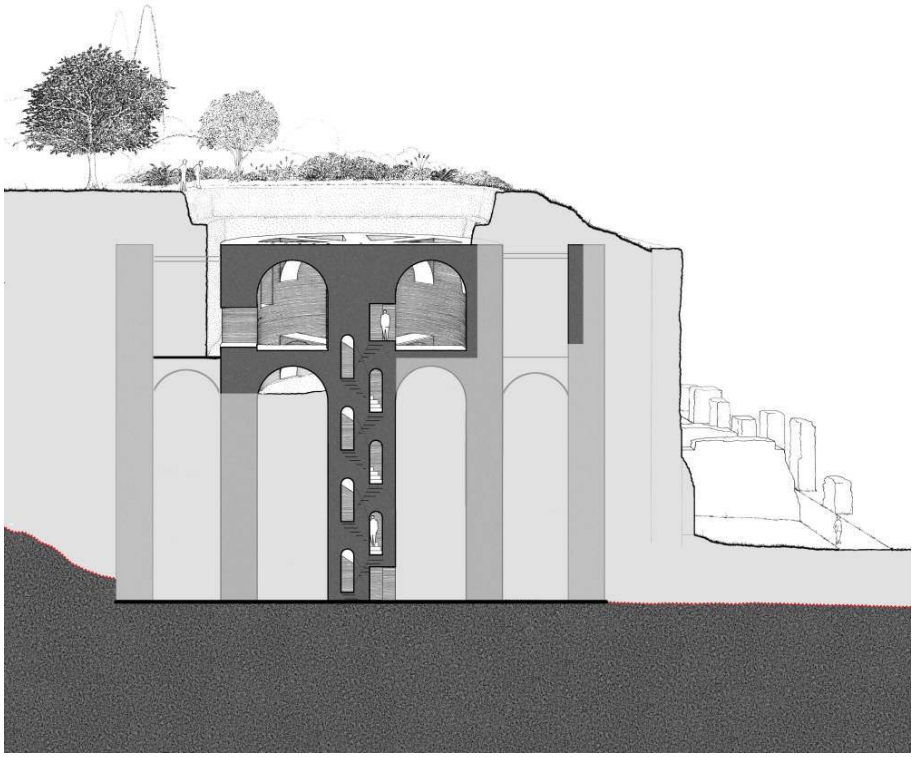

L'ensemble est replacé au sein d'une stratification composée principalement par les remblais de la terrasse flavienne.

Dessin N. André (CNRS-IRAA) et J. Schodet.

Fig. 9 – Marches de l’escalier à vis.

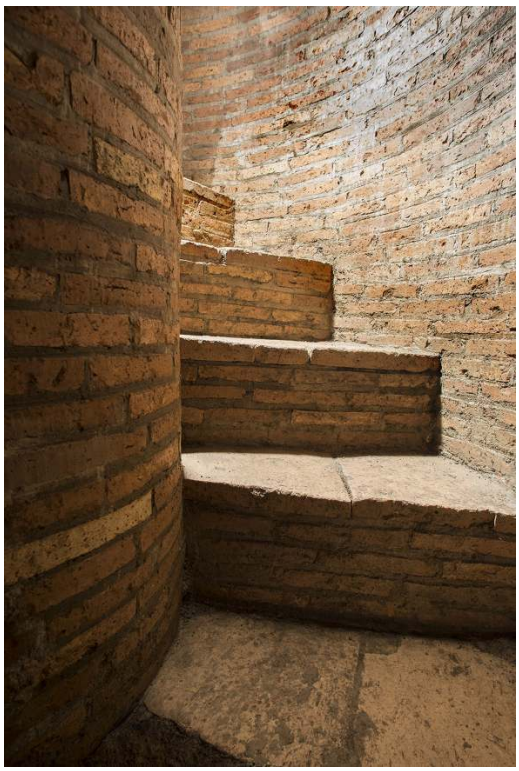

Cliché Ch. Durand (CNRS-CCJ).

18 Les marches sont construites en brique et revêtues de fragments de bipédales (fig. 9) sur lesquels sont visibles trois estampilles reproduisant le même texte : T. TETTIUS BARBARUS F. De part et d’autre des marches, les murs sont parementés de briques et l’ensemble est couronné par une voûte en berceau coulée en blocage.

19 Dans l’escalier, se note la présence d’un anneau fait de blocs de travertin (fig. 10). Sa position correspond exactement à la base de la retombée des arcs de la série inférieure qui supportait le plancher du 1er étage.

Fig. 10 – Anneau composé au moyen de blocs de travertin visible dans l'escalier à vis.

Cliché Ch. Durand (CNRS-CCJ).

20 De toute évidence, la présence de l'escalier, en créant un vide à l'intérieur du pilier a rendu nécessaire l'introduction de ce contrefort pour absorber les forces exercées par les arcs. Plus haut, là où le pilier est plein, il n'a pas été nécessaire d'adopter une solution similaire pour renforcer le point d'appui des arcs de la série supérieure. C'est l'absence d'un autre anneau dans l'escalier qui conduit à exclure l'existence d'une troisième série d'arcs pour subdiviser le niveau inférieur de la tour.

21 À partir du rez-de-chaussée, l'escalier conduisait au 1er étage et, de là, on avait accès à l'espace de service méridional et peut-être également au secteur du mécanisme

22 Un aménagement dont la fonction nous échappe est apparu sur la face interne du mur annulaire, au nord du pilier (fig. 11). Il forme un renfoncement, dont la profondeur, au sommet du mur n'a pas pu être déterminée, car dans ce secteur la structure néronienne est scellée sous un sol en *opus spicatum* qu'il n'a pas été possible de déposer. Un peu plus bas, la profondeur du renfoncement se réduit et la paroi qui en forme le fond est parementée. Plus bas encore, à cette surface parementée succède une maçonnerie en blocage qui a été coulée contre un coffrage composé de deux poteaux verticaux et de planches horizontales. Les parois latérales, parementées de briques, forment un encadrement semblable à celui d'une fenêtre.

Fig. 11 – Aménagement formant un renfoncement dans la partie nord de l'anneau interne de l'édifice néronien.

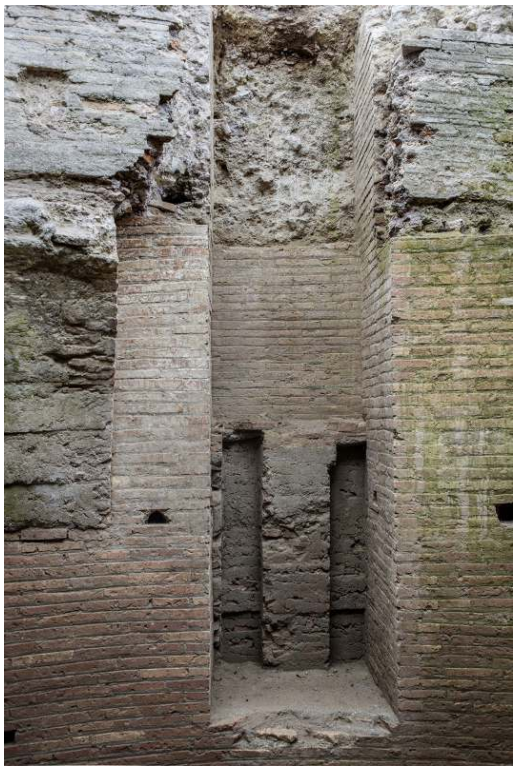

Cliché Ch. Durand (CNRS-CCJ).

23 En conclusion, à l'issue de cette campagne il nous faut modifier l'image d'ensemble du bâtiment, dont le soubassement était plus large (il atteignait peut-être 28 m de largeur) et plus haut (environ 18 m) que nous ne l'avions imaginé. Actuellement, nous ignorons s'il avait, à l'extérieur, la forme d'un cylindre ou si le pourtour de l'anneau externe dessinait une autre forme géométrique.

24 Les deux murs annulaires étaient apparemment liés au niveau du 1er étage par un pavement en blocage, ainsi qu'en témoigne la situation entrevue dans l'espace de service méridional (sol 276 ; voir fig. 8). Plus haut, les blocs de travertin fixés au sommet des deux murs annulaires, de part et d'autre de l'espace qui les sépare, pourraient avoir servi de support à un plancher, mais les indices à disposition pour restituer le raccord entre les deux murs, au niveau supérieur, ne suggèrent aucune solution pleinement satisfaisante. Le terrain n'a pas non plus livré de données utiles pour restituer l'accès au niveau supérieur de la « tour », un accès établi nécessairement à l'extérieur du bâtiment.

25 En revanche, les informations recueillies en 2014 ne remettent pas en cause les propositions faites dans le passé pour restituer l'étage noble, celui qui a été démantelé après la mort de Néron. Au contraire, les restes du mécanisme, le rôle que joue l'escalier hélicoïdal dans l'organisation d'une circulation orientée clairement dans le but de desservir le mécanisme et le ou les espaces de service voisins, la présence d'aménagements mystérieux, mais clairement utilitaires, renforcent nos hypothèses. Le pavement établi au sommet du soubassement en forme de tour remis au jour par les fouilles tournait certainement et compte tenu de la datation de la construction et de sa

forme il devient bien difficile de refuser d'y reconnaître la *cenatio rotunda* du palais de Néron décrite par Suétone (*Nero*, XXXI, 3).

La création de la terrasse flavienne

26 Les démolitions qui précèdent la création de la grande terrasse artificielle qui a remodelé l'angle nord-est du Palatin au début de l'époque flavienne ont porté sur l'étage noble de l'édifice, dont le soubassement a, en revanche, été laissé pratiquement intact. Seul le secteur dans lequel étaient fixés les engrenages du mécanisme a été démantelé pour récupérer les pièces métalliques. Le corps central a été simplement dépouillé des aménagements qu'il supportait, tandis que le sommet de l'anneau externe était démoli jusqu'à une cote légèrement plus basse.

27 Il semblerait que l'édifice néronien ait été utilisé comme point d'ancrage du système de soutènement. Il occupe en effet l'angle de la terrasse et les substructions l'encadrent au nord et à l'est. En outre, le plan supérieur de la terrasse reprend exactement le niveau du corps central néronien, utilisé dans ce cas comme plan de référence.

28 Une fois construits les soutènements, l'espace qu'ils délimitaient a été colmaté au moyen de remblais dans lesquels sont ensevelis les vestiges antérieurs. Ces apports sont constitués par des gravats, dont les caractéristiques ne sont pas partout exactement les mêmes. À l'intérieur du corps cylindrique central, les matériaux employés provenaient de maçonneries appartenant au même complexe que le corps de construction néronien mis au jour. En effet, les briques et tuiles sont identiques, tout comme le mortier et le traitement des joints. La terre qui se mêle à ces gravats n'était pas assez abondante pour amalgamer les débris de murs. Font exception quelques apports d'un matériau fait de tuf jaune décomposé, attestés dans la partie supérieure du remplissage, qu'ils semblent avoir eu pour fonction de compacter et de stabiliser. Ces interventions sont toutefois très localisées dans l'espace et il est clair par ailleurs que le but recherché n'a pas été atteint. Dans l'espace exploré en 2014, les remblais ont souvent été perturbés par des affaissements, puis par la construction de plusieurs fondations postérieures, par celle d'un réseau d'assainissement et, enfin, par les fosses creusées à la Renaissance.

29 Les strates de tuf décomposé étaient présentes également dans le secteur oriental du chantier, à l'ouest de la fondation 106. À l'est de cette dernière, en revanche, la situation originelle avait été profondément compromise par de graves affaissements et par les opérations de remblaiement réalisées pour tenter de régler ce problème (voir *infra*).

30 Dans les divers secteurs, à ces restes de maçonneries se mêlent quelques fragments de pavements, de peintures, de revêtements de marbre ; les tessons de céramique sont relativement peu abondants et si ceux que l'on peut dater entre le principat d'Auguste et celui de Vespasien sont largement majoritaires, on note aussi la présence de vases datant de l'âge du Fer et de l'époque archaïque, alors que les siècles séparant ces deux moments de l'histoire de Rome sont très mal représentés.

Les aménagements flaviens et leurs transformations (fin I^{er} - fin II^{e} siècle)

31 Avant d'examiner les réalisations introduites durant cette période, il nous faut faire allusion aux mouvements qui ont affecté les remblais peu de temps après la création de la

terrasse. Le phénomène a fortement conditionné l'histoire édilitaire du site, au cours des années considérées ici, mais également durant les siècles suivants.

32 Les remblais décrits ci-dessus n'ont pas assuré un colmatage parfait et homogène. Souvent des espaces sont restés vides, que ce soit par exemple sous les arcs néroniens ou simplement sous un bloc de maçonnerie de taille conséquente. Rapidement, les éléments les plus fins du comblement se sont infiltrés dans ces espaces vides, tandis que l'ensemble tendait à se tasser. En outre, l'introduction dans un deuxième temps de corps de bâtiments dressés sur la terrasse, en amputant certaines structures enfouies sous les remblais et en causant ainsi des effondrements, a contribué à aggraver la situation. Dans le secteur oriental, les strates de remblai se sont rapidement inclinées vers le front est de la terrasse et elles ont été retrouvées à plus de 1,50 m sous leur position originelle. Nous verrons ci-dessous que ces mouvements sont à l'origine de la démolition de certains éléments du bâti et de l'apparition de nouveaux aménagements. De plus, dans une grande partie de l'espace exploré, les responsables du chantier sévérien ont enlevé tous les sols et toutes les strates contemporaines des constructions datées entre l'époque flavienne et la fin du II^{e} siècle pour tenter d'assainir le terrain. Cette opération nous a privés de la plupart des données utiles pour interpréter et dater la séquence stratigraphique.

33 En contrepartie, dans un autre secteur, le même phénomène a permis de fouiller des strates épargnées par les interventions postérieures, car elles s'étaient affaissées et ont été retrouvées à plus d'un mètre sous leur position d'origine.

Phase 1

34 Sur la terrasse créée à l'époque flavienne fut érigé un mur orienté est-ouest, qui semble traverser toute la plate-forme (n° 8763 et 8746). Ce mur s'élargit très légèrement, sur sa face méridionale, là où, sur la face opposée, vient prendre appui un grand massif de maçonnerie (n° 8529 et 250). La limite orientale de ce massif a été progressivement dégagée depuis 2009, jusqu'au contact avec l'égout sévérien n° 35 ; il se développait probablement au-delà pour rejoindre le mur des soutènements.

35 Dans ce massif étaient ennoyés des blocs sur lesquels reposaient des colonnes ; l'un d'eux a été enlevé à l'époque sévérienne (US 8560), tandis que l'autre (n° 8728) est resté en place.

36 Un deuxième mur (n° 54), parallèle au mur 8763, se détache du massif de blocage. Au-dessous, passe un égout, qui a été coupé au nord par l'égout sévérien n° 35 et dont le tracé, au sud, n'a pu être déterminé car il se développe sous le sol en *opus spicatum* n° 236 que nous n'avons pas pu déposer.

37 Il faut apparemment rattacher à la même phase l'installation d'un conduit (n° 260 ; voir fig. 4) dont un court tronçon a été entrevu sous le mur n° 150. Apparemment ce conduit a été mis hors service lors de la construction de la fondation de la phase 2 portant le n ° 8552.

38 Nous ne disposons pas de données concrètes pour dater ces constructions, qui ont été attribuées à l'époque flavienne, et plus précisément au règne de Domitien, sur la base des parallèles pouvant être établis avec les aménagements analysés dans le secteur méridional de la terrasse.

Phase 2

39 Aucun point de contact entre les murs décrits ci-dessus et les structures 148, 149 et 160 n'a pu être observé, mais il a été noté en revanche que les matériaux employés et la facture des maçonneries sont nettement différents ; il s'agit donc de réalisations distinctes. Pour établir l'antériorité du groupe précédent, nous avons raisonné à l'échelle de la terrasse flavienne. Dans ce cadre élargi, le mur 8763/8746 et le massif de maçonnerie 8529/250 occupent une place déterminante au centre du secteur nord de la plate-forme, un emplacement qui devrait avoir été occupé très tôt. Le nouvel aménagement paraît s'adapter à un espace structuré antérieurement, la même distance séparant le mur 148 du massif 8529/250 et le mur 149/160 du mur 8746. À titre d'hypothèse, nous proposons de situer au début du II^e^ siècle l'introduction de ces nouveaux éléments.

40 Les structures concernées sont représentées par deux murs placés en position orthogonale : les murs 148 et 149/160. Le premier prend appui sur une fondation (n° 8552) visible à l'intérieur de la « tour » néronienne, où on note qu'elle se développe jusqu'au mur annulaire, contre lequel elle prend appui dans la partie basse, tandis qu'elle le coupe au sommet. Cette relation avec le mur antérieur ne permet pas de comprendre si la fondation se prolongeait bien au-delà. Il est certain en revanche que son élévation ne rejoignait pas le mur 54. Pour déterminer l'emplacement approximatif du retour vers l'est de cette structure, il a été tenu compte de la présence d'encastrements destinés au logement de blocs ayant supporté des colonnes. Deux de ces logements ont été dégagés dans le secteur est et deux autres se devinent au sommet de la fondation 8552. Ils permettent de restituer le rythme des supports verticaux et de dessiner le tracé d'une éventuelle troisième branche de la structure.

41 À l'intérieur de celle-ci, pour le moins dans son angle sud-ouest, est installé un bassin dont les murs et le fond étaient revêtus de plaques de marbre, qui ont laissé leurs empreintes dans le mortier (n° 150, 151/152, 145 ; voir fig. 4).

42 La phase 2 s'achève avec l'effondrement de la partie orientale du bassin, entraînée par l'affaissement des remblais sous-jacents.

Phase 3

43 Au cours de ce troisième épisode, le corps de bâtiment auquel appartiennent le massif 8529/250, le mur 8763/8746 et le mur 54 reste en usage. En revanche, la colonnade 148, 149/160 et le bassin 150-152, qui ont été rasés, ne sont certainement plus visibles. Deux nouveaux murs apparaissent : l'un (n° 8724, 167) prend appui au nord contre le mur 8763/8746, tandis que le second (8643, 76) se situe à égale distance du précédent et du mur 54.

44 Ces murs reposent sur des fondations relativement peu profondes, mais renforcées par des arcs de décharge. Le sommet de ces fondations est couronné par une assise de bipédales, sur laquelle se dressaient des élévations en *opus testaceum*, dont il ne reste que quelques lambeaux.

45 C'est au même moment qu'est réalisé le réseau d'assainissement dont cinq branches ont été mises au jour en 2009.

46 L'intervention a lieu à partir de 123, ainsi que le suggère la présence de plusieurs estampilles sur briques indiquant cette date.

Phase 4

47 Les fondations 107 et 124 étant positionnées presque exactement à mi-chemin entre les murs de la phase 3 (8643 et 8724), nous supposons qu'elles ont supporté des piliers destinés à structurer l'espace défini par ces deux murs. Rasés à l'époque sévérienne au-dessous des revêtements de sol contemporains, ces éléments ne se conservent qu'en fondation ; ils sont réalisés au moyen d'un blocage coulé dans un coffrage de forme approximativement carrée, maintenu par quatre poteaux occupant les angles. Leur profondeur est proche de celle des fondations de la phase 3.

48 C'est l'emploi de mortiers différents qui a conduit à ne pas attribuer cet aménagement à la phase 3 en dépit des indices qui encouragent à rapprocher les deux interventions. De fait, si la position des deux fondations n'est pas parfaitement centrée par rapport aux murs 8743/76 et 8724/167, l'écart par rapport à cet axe est minime et il a probablement été imposé par la présence des structures de la phase 2 contre lesquelles elles ont pris appui. En l'absence de données stratigraphiques susceptibles d'établir l'ordre de réalisation des deux séries de constructions, nous avons tenu compte du fait que les piliers semblent avoir été positionnés par rapport aux murs de la phase 3 et non le contraire.

49 Cette phase 4 pourrait être contemporaine de la phase 3, ou de peu postérieure.

Phase 5

50 Les derniers éléments introduits au sein des corps de construction mis au jour sont deux fondations mesurant au plus 1,50 m de profondeur, coulées en blocage dans une tranchée dépourvue de coffrage. Parallèles, elles prennent appui contre des structures antérieures à leurs deux extrémités.

51 L'analyse en plan des structures en usage au même moment ne permet pas de restituer un sens logique à ces deux fondations et il faut donc s'orienter dans une autre direction pour comprendre leur rôle et les raisons qui ont conduit à les construire. Sachant qu'elles ont été introduites dans un secteur où ont été observées les manifestations très claires des mouvements subis par les remblais flaviens et les graves conséquences que ceux-ci ont eu sur la stabilité du bâti, nous sommes arrivés à la conclusion que leur seule fonction a été de structurer les remblais pour tenter de contrarier leur tendance à s'affaisser.

52 Postérieures aux interventions datées à partir de l'époque d'Hadrien et antérieures à l'ouverture du chantier sévérien, ces fondations peuvent être datées du milieu ou de la deuxième moitié du II^{e} siècle.

Période sévérienne

53 Les restes de l'aménagement du sanctuaire de *Sol Elagabalus* mis au jour en 2014 appartiennent au réseau d'assainissement installé sur le pourtour du *temenos*, au pied des portiques. Deux tronçons de ces égouts ont été partiellement dégagés, l'un sur la limite nord de la fouille, l'autre sur la limite orientale.

54 Le premier se compose de la structure en blocage coulée dans un coffrage et couronnée par une assise de bipédales, dans laquelle est aménagée la conduite elle-même. Sur la longueur visible, s'ouvre un canal transversal dans lequel est installé un petit regard. Le niveau supérieur de la structure a été repris par endroits pour loger de grands blocs formant le chenal qui convoyait vers l'égout sous-jacent les eaux pluviales s'écoulant de la toiture du portique. Ces blocs ont été enlevés à la Renaissance (voir, *infra*) mais un fragment en a été retrouvé durant cette campagne. Une fois mis en place, les blocs ont été fixés au nord par une maçonnerie de blocage (n° 343) et au sud par un muret (n° 306) ; au sommet de ces deux éléments apparaissent les empreintes des dalles de marbre dont ils étaient revêtus. Le muret est en outre délimité du côté de l'esplanade par une plinthe de marbre dont quelques témoins sont encore en place (n° 247-248).

55 Les deux moments de la même séquence sont attestés également dans le secteur oriental du chantier, où l'on retrouve le massif de blocage dans lequel est englobé le conduit de l'égout (n° 61) et, au-dessus, les restes des aménagements introduits à la fin de la campagne de construction du complexe sévérien. Dans ce secteur le dernier épisode de la campagne de construction se traduit par l'introduction d'une strate de blocage (n° 262) sur laquelle devaient être fixées des dalles de marbre. Cet espace dallé longeait la galerie dressée sur le côté oriental du sanctuaire.

56 Les autres vestiges de cette période qui ont été analysés durant la campagne correspondent à des moments de la réalisation du chantier. Il s'agit principalement, dans le secteur nord, de strates formées d'éclats de marbre ou bien de pouzzolane, tandis que dans le secteur oriental de la fouille ont été retrouvées des strates de remblai composées de moellons de tuf, de gravats et de terre, alternant avec des strates de mortier. Sous la strate de mortier la plus ancienne, qui marque le début de l'activité du nouveau chantier de construction, étaient présents des remplissages réalisés au moyen de fragments de marbre employés pour colmater les fosses résultant de l'affaissement des remblais flaviens et pour tenter de stabiliser le terrain.

Entre le IV^e^ siècle et le Moyen Âge

57 Les témoins de la spoliation du complexe sévérien opérée au IV^e^ et au V^e^ siècle, bien observés dans le secteur méridional de la Vigna Barberini, n'étaient plus représentés que par quelques lambeaux de strates dans les espaces explorés en 2014, où ces niveaux ont été profondément perturbés à la Renaissance.

58 En revanche, le secteur nord du chantier a livré des traces d'une occupation qui peut être datée du VI^e^ siècle, ou un peu plus tard, grâce à la présence de coupes issues d'ateliers régionaux ayant imité des modèles africains dérivés du type Hayes 91 en sigillée claire D. Ces objets ont été retrouvés dans un dépôt (US 29 et 294) dont la matrice est faite d'un tuf jaune décomposé, extrêmement compact ; un matériau semblable a été observé au sommet de la stratification géologique de ce secteur du Palatin. Ici, ce tuf a été employé pour combler des creusements de forme vaguement tronconique. Tant ces derniers que le remplissage sont restés pour nous inexpliqués. On peut toutefois mettre ces indices d'une fréquentation du site au VI^e^ siècle (+ ?) en relation avec des restes très mal conservés d'une construction tardive installée dans l'angle nord-est de la terrasse, semble-t-il à la même époque.

59 Les recherches menées dans le secteur méridional de la Vigna Barberini ont permis de dater à partir du VI^e^ siècle l'usage d'ensevelir des morts sur la terrasse. De cette pratique, la fouille réalisée en 2014 a offert sept nouveaux témoignages, mais aucun de ceux-ci n'a fourni des éléments utiles pour en fixer exactement la datation. Six sépultures suivent l'orientation des structures antiques[7], dont s'écarte légèrement la septième. La présence d'une couverture en bâtière n'est clairement attestée que dans un cas, tandis que pour un autre elle est difficile à établir car les interventions modernes n'ont laissé en place qu'un seul fragment de tuile. Les autres sépultures fouillées étaient composées d'une fosse circonscrite par des moellons et des fragments de tuiles et de marbre, parfois disposés avec un soin relatif.

Les spoliations à l'époque moderne

60 Les deux fosses qui ont été fouillées dans la partie nord du chantier sont à mettre en relation avec le démontage et la récupération des supports et des revêtements du portique sévérien. L'une s'est formée à l'occasion de la récupération du chenal établi au sommet de l'égout (US 5-6), tandis que l'autre (US 27-28) correspond à l'extension vers le nord-est de la grande fosse repérée dès 2009 (US 8608-8609). Cette dernière, d'abord relativement superficielle, bien qu'elle ait traversé la plupart des strates sévériennes, devient très profonde là où le pavement en *opus spicatum* a été brisé suite à l'affaissement des remblais et des structures sous-jacentes. À cet endroit, les ouvriers de la Renaissance ont creusé pour récupérer les bipédales employées pour construire les conduites de l'époque d'Hadrien, ainsi que les objets parfois précieux présents dans les dépôts comblant ce réseau d'assainissement. En se conjuguant avec les phénomènes d'effondrement ayant affecté les remblais flaviens, ces opérations de récupération ont contribué à perturber profondément la stratification et il a parfois été difficile d'en fixer exactement les limites inférieures.

61 Dans le secteur oriental du chantier ces mêmes épisodes de l'histoire du site étaient représentés par deux fosses, partiellement fouillées en 2010 (US 48-49, 55-56, 62, 68). Ici aussi, les interventions modernes ont été guidées par la présence d'affaissements importants dus au tassement des remblais flaviens.

Époque contemporaine : la vigne

62 Les premières strates enlevées dans les nouveaux espaces intégrés à l'aire de fouille correspondent à l'exploitation agricole relativement intensive qui a été développée sur le site de la Vigna Barberini à partir du XIX^e^ siècle. Elles ont été enlevées en utilisant un engin mécanique, en épargnant uniquement la partie inférieure de la stratification, qui a été fouillée à la main.

63 N'ayant pas eu la possibilité de déposer les fragments du pavement en *opus spicatum* introduit durant la phase hadrianéenne, ni l'autorisation de démonter la fondation n° 106 datant de la fin du II^e^ siècle, nous avons été dans l'impossibilité de dégager une partie des vestiges néroniens dans l'espace ouvert à la fouille. Cette situation est particulièrement regrettable dans le deuxième cas, car c'est le secteur du mécanisme qui est ainsi resté en grande partie inaccessible. Le premier obstacle se représentera certainement si l'on devait décider d'élargir à nouveau le champ des recherches en intégrant l'angle nord-est

de la terrasse. À côté de ces difficultés techniques, le coût de l'opération, qui s'est révélé extrêmement élevé, et les difficultés déjà rencontrées pour trouver des financements n'encouragent pas les membres de l'équipe actuelle à tenter de poursuivre les travaux sur le terrain. Cette équipe se donne donc pour objectif de publier les résultats des trois campagnes réalisées depuis 2009.

BIBLIOGRAPHIE

Tomei – Rea 2011 = M. A. Tomei, R. Rea (dir.), *Nerone [Catalogo della mostra, Roma 2011-2012]*, Rome, 2011.

Villedieu 2001 = F. Villedieu, *La Vigna Barberini : resti di un sepolcreto*, dans M. S. Arena, P. Delogu, L. Paroli, M. Ricci, L. Sagui, L. Venditelli (éd.), *Roma dall'antichità al medioevo*, vol. I., *Archeologia e storia*, Rome, 2001.

Villedieu 2004 = F. Villedieu, *Palatino. Area del tempio di Elagabalus : episodi della storia del sito dal V all'VIII secolo*, dans L. Paroli et L. Venditelli (éd.), *Roma dall'antichità al medioevo*, vol. II., *Contesti tardoantichi e altomedievali*, Rome, 2004.

NOTES

1. Concession du Ministero dei beni e delle attività culturali e del turismo (MiBACT), Prot. N. DG 3795, du 13/05/2014.

2. J'adresse mes remerciements à ces deux responsables de la *Soprintendenza speciale per i beni archeologici di Roma* (SSBAR), mais également à M^mes^ M. R. Barbera et M. A. Tomei, ainsi qu'à tous les autres représentants de la même institution avec lesquels nous avons été amenés à entrer en contact et qui ont apporté leur contribution au bon déroulement de la campagne.

3. Pour faire face à ces aspects de l'opération, il a fallu employer plus de 85% du financement accordé par la Fondation del Duca.

4. Tous les membres de cette équipe méritent ma très vive reconnaissance et mes louanges. Il s'agit, pour les archéologues, de Stéphane Abellon, Julien Bruyère, Bruno de Carvalho Coelho, Giulia Ciucci, Laura David, Emmanuelle Dumas, Marta Fedeli, Riccardo Montalbano, Anne-Lise Pestel, Martine Sciallano; pour les architectes, de Nathalie André (AMU-CNRS, IRAA) et Sandrine Mencarelli ; pour les deux stagiaires topographes de l'ENSG, de Paul Bonami et Valentin Schmitt) ; l'anthropologue est Marion Poux et la photographe Christine Durand (AMU-CNRS, CCJ). Les étudiants appartiennent aux universités de Roma 1 La Sapienza, de Roma 3, d'Aix-en-Provence, de Bourgogne, de La Rochelle, de Paris et de Strasbourg.

5. Le remblaiement avait été fait dans le but d'aménager le site et de l'intégrer dans les circuits de l'exposition Nerone : Tomei – Rea 2011.

6. Dans l'exposé qui suit, ces deux murs apparaissent comme anneau ou mur annulaire externe et interne.

7. Dans le secteur méridional de la Vigna Barberini, cette orientation caractérise les sépultures les plus anciennes: Villedieu 2001, p. 610-612 ; Villedieu 2004, p. 62-71.

INDEX

Mots-clés : cenatio rotunda, domus aurea, palais, Palatin, Néron
institutions Centre Camille Jullian, École française de Rome, Soprintendenza speciale per i beni archeologici di Roma

AUTEUR

FRANÇOISE VILLEDIEU

Centre Camille Jullian (UMR 7299 Aix-Marseille Université / CNRS / Ministère de la Culture) – francoise.villedieu[at]gmail.com